



*République Française*  
*Collectivité Territoriale de Martinique*  
*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 SEANCE DU JEUDI 06 AOUT 2020**

**Présidence : Bruno Nestor AZEROT**  
**Secrétaire : Maurice BONTE**  
**Date de convocation : 28 Juillet 2020**  
**Nombre de conseillers en exercice : 53**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 45**  
**Nombre de procuration : 05**

**Extrait n°CC-08-2020-100**

**Objet : Election des membres de la Commission de Concession d'Aménagement.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Stéphane LORDELLOT, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

**Arrivés en cours de séance :** Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Violaine DIAZ, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Jean-Baptiste ROTSEN

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

Norbert MONSTIN à Patricia PALMONT, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Christian RAPHA à Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Kristelle RISAL à Germain DUTON, Maurice BONTE à Saint-Yves RANGOM.

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Sylvie PALCY, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Christian RAPHA.

**Partis en cours de séance :** Kristelle RISAL, Maurice BONTE.

## Le Conseil Communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les dispositions sont prévues par l'article L 300-1 et suivants, R 300-1 du code de l'urbanisme, L 1414-6 et suivants du CGCT.

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire numéro CC-07-2020-098 relative à l'approbation du principe d'une liste commune pour l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

**Considérant** que la commission de concession d'aménagement dispose des missions suivantes :

- Elle donne son avis sur les candidatures et à tous moments de la procédure
- Pour les marchés de seuil européen, la commission dresse la liste des entreprises et des groupements d'entreprises ayant soumissionné et qui sont admis à participer au dialogue.

**Considérant** que la composition de la commission est libre.

**Considérant** que compte tenu de ses missions, il est opportun de calquer sa composition sur celle de la commission de délégation de service public qui est composée :

- Du Président de l'EPCI
- De 5 membres titulaires
- De 5 membres suppléants

**Considérant** que les membres sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

**Considérant** qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu à bulletin secret, sauf disposition législative ou décision du conseil communautaire à l'unanimité.

**Considérant** que si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant.

**Considérant** que la composition des différentes commissions de l'EPCI doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée intercommunale.

**Considérant** que seule la liste suivante a été constituée :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Séverine TERMON	Germain DUTON
Christian RAPHA	Christian PALIN
Maurice BONTE	Rose-Marie GENOT-PLESDIN
Christian VERNEUIL	Thierry MARECHAL
Norbert MONSTIN	Sainte-Rose CAKIN

**Considérant** les résultats du vote

Nombre de membres présents (dont procurations)	50
Nombre de votants (dont procurations)	50
Bulletin blancs	00
Abstentions	00
Suffrages exprimés	50

## DECIDE

### Article 1 :

**D'approuver** la liste des élus suivants à la Commission de Concession d'Aménagement de CAP Nord Martinique :

#### **Titulaires**

Séverine TERMON  
Christian RAPHA  
Maurice BONTE  
Christian VERNEUIL  
Norbert MONSTIN

#### **Suppléants**

Germain DUTON  
Christian PALIN  
Rose-Marie GENOT-PLESDIN  
Thierry MARECHAL  
Sainte-Rose CAKIN

### Article 2 :

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

#### **Vote**

Pour : 50  
Contre : 00  
Abstention : 00  
Blanc : 00

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Marigot, le 17 AOUT 2020

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

